



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

télévision

Question écrite n° 85661

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les conséquences de la généralisation de la norme MPEG-4 pour la diffusion de la télévision numérique terrestre, en avril 2016, pour les foyers situés en zone rurale. En effet, tous les foyers équipés de postes incompatibles avec cette nouvelle norme vont devoir acquérir un adaptateur spécifique TNT HD, ainsi qu'un décodeur satellite nouvelle génération ou alors changer de téléviseur afin de continuer à recevoir la télévision. Or aucun dispositif d'aide n'a été prévu pour empêcher qu'un foyer ne se retrouve en face d'un écran noir. Il en résulte donc une rupture d'égalité entre les citoyens, en fonction de leur situation géographique. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour ne pas accroître la fracture numérique entre les territoires et les citoyens.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85661

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5688

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)